

POINTS DE REPERES

"Hagala" et "Liboun" : Cachérisation des ustensiles

La "Hagala" communautaire aura lieu le dimanche 9 avril de 8 H à 13 H Square Edgar Roth (cour du Centre Communautaire de la Paix).

Le Rav M. SZMERLA sera présent à son bureau au Centre Communautaire pour répondre aux Chéélot-questions, de 11 H à 12 H.

Attention ! Ne seront cachérisés que les ustensiles méticuleusement nettoyés et n'ayant pas été utilisés pendant les dernières 24 heures.

Il est demandé instamment d'apporter une taie d'oreiller ou un filet, avec vos ustensiles à tremper, pour la Hagala.

"Bedikat Hametz" : recherche du Hametz

Elle s'effectuera le dimanche 9 avril à partir de 20 H 55

Si l'on quitte son lieu de résidence pendant les 30 jours qui précèdent Pessah, on est obligé de procéder à la vérification avant de partir.

Si ce départ n'a lieu que la veille au soir, la "Bedika" se fera normalement à la maison, à la tombée de la nuit, avec bénédiction.

Si ce départ a lieu avant la veille, la "Bedika" se fera la veille du départ, à la tombée de la nuit, mais sans bénédiction.

Dans tous les cas, il faut réciter le "Bitoul".

Si vous êtes en location, n'oubliez pas aussi de faire la "Bedika".

En cas de doute, consulter son Rabbin.

Jeûne des premiers-nés : le lundi 10 avril à partir de 5 H 08

Un "sioum" aura lieu au Merkaz, à la Synagogue Rambam, à la Synagogue de l'Esplanade et à la Synagogue « Adath Israël ».

Ce "sioum", qui sera donné par les Rabbins, est destiné à tous les premiers-nés.

Faites-le savoir à vos amis.

Interdiction de consommer le Hametz :

le lundi 10 avril à **10 H 40**

Vente du Hametz : le lundi 10 avril à 11 H 15 précises au Centre Communautaire.

Les bulletins remis ultérieurement ne seront pas inclus dans cette vente.